



**INDRE-ET-LOIRE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL  
N°37-2021-12023

PUBLIÉ LE 22 DÉCEMBRE 2021

# Sommaire

## **Préfecture d'Indre et Loire /**

37-2021-12-22-00001 - 2021-12-22-RAA spécial publication décision CNAC -1  
(1 page)

Page 3

Préfecture d'Indre et Loire

37-2021-12-22-00001

2021-12-22-RAA spécial publication décision  
CNAC -1

Préfecture d'Indre-et-Loire  
Service d'Animation Interministérielle des Politiques Publiques  
Bureau de l'appui au développement local  
Commission départementale d'aménagement commercial d'Indre-et-Loire

La commission nationale d'aménagement commercial s'est réunie le jeudi 25 novembre 2021 et a émis un avis défavorable à la demande de permis de construire valant autorisation d'exploitation commerciale déposée par la Société SAS DIS TOURS NORD, représentée par Monsieur Benjamin MARCHAND, sise au 205, rue des Bordiers à 37 100 Tours, portant sur la création d'un ensemble commercial situé dans le Quartier Central Parc- ZAC Ménardièrre-Lande-Pinauderie à 37 541 Saint-Cyr-Sur-Loire , d'une surface de vente totale de 5 425 m<sup>2</sup> composée de 6 cellules de secteur 2 de 1 815 m<sup>2</sup>, 1 721 m<sup>2</sup>, 720 m<sup>2</sup>, 625 m<sup>2</sup>, 419 m<sup>2</sup> et 125 m<sup>2</sup> et création d'un point permanent de retrait par la clientèle d'achats au détail commandés par voie télématique, organisés pour l'accès en automobile ( drive) de 8 pistes de ravitaillement et 490 m<sup>2</sup> affectés au retrait des marchandises à Saint-Cyr-Sur-Loire.

(Présidence : M Philippe FRANÇOIS Sous-Préfet de Loches)